

## INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

### ODDO BHF European Convertibles

(ci-après, le « Fonds »)

Cet OPCVM est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

**CODE ISIN:** Part CR-EUR - FR0010297564 - EUR - Capitalisation

#### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds a pour objectif de surperformer l'indicateur de référence Exane ECI Euro Index sur un horizon de placement minimum de 3 ans.

Le Fonds met en œuvre une gestion active et discrétionnaire, en suivant une approche fondamentale comportant plusieurs étapes (analyse de l'environnement économique et des marchés, analyse qualitative de chaque titre, construction du portefeuille). Cette analyse fondamentale est complétée par la prise en compte de critères ESG (*Environment, Social and Governance*) qui repose sur une approche « *best in universe* ». Un *scoring* interne des titres en portefeuille est réalisé en se basant sur les analyses propriétaires des gérants et des bases de données externes. La Société de Gestion adopte ainsi échelle de notation interne qui se divise en cinq rangs : Opportunité forte ESG (5), Opportunité ESG (4), Neutre ESG (3), Risques modéré ESG (2) et Risque élevé ESG (1). Pour déterminer la notation d'une entreprise, la Société de Gestion prendra en compte l'ensemble des critères ESG identifiés et analysés, avec une attention particulière portée aux critères relatifs à l'axe "capital humain" et à l'axe "gouvernement d'entreprise".

Les critères ESG visés ci-dessus ne revêtent pas de caractères contraignants, A ce titre, jusqu'à 100% des titres présents en portefeuille pourraient ne pas respecter les critères ESG retenus par la Société de Gestion

Le Fonds est exposé en permanence à hauteur de 60% minimum de l'actif net en instruments de taux libellés en Euro, en OPCVM monétaires et en pensions et jusqu'à 40% de l'actif net en instruments de taux libellés en devises. Il est aussi exposé en instruments de taux dont les émetteurs ont leur siège social en Europe à hauteur de 65 % minimum de l'actif net et à hauteur de 15% maximum dans les pays émergents (hors OCDE).

Le Fonds peut investir entre 50% et jusqu'à 100% en obligations convertibles de toute nature et jusqu'à 50 % maximum de l'actif en autres titres de créances permettant notamment la constitution de convertibles composées (options d'achat listées plus obligations classiques ou options d'achat listées plus liquidités). La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le Fonds est géré est comprise entre 0 et 5. Le Fonds a pour particularité d'avoir une sensibilité action inférieure à 0.75. Une variation uniforme de + ou - 1% des actions sous-jacentes aura pour conséquence d'apprécier ou de déprécier le portefeuille de 0.75% maximum.

Le Fonds est géré de manière active et en référence à son indicateur. La composition du Fonds peut s'écarter significativement de la répartition de l'indicateur de référence.

Le gérant pourra investir dans des titres notés ou non notés. Les titres dont la notation est inférieure à BBB- (Standard & Poor's ou jugé équivalent par la Société de Gestion ou via une notation interne à la Société de Gestion), sont limités à 50 % de l'actif du Fonds. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des

porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux. Les titres non notés ne seront pas inclus dans la limite de 50%. Les titres non notés pourront présenter les mêmes risques que les titres notés High Yield par les agences de notation et par la propre analyse de la Société de Gestion. Le Fonds sera investi jusqu'à 10% de son actif net en actions issues d'une conversion d'obligations convertibles. Ces actions seront détenues à titre transitoire, en attente de prix de cession estimé favorable par la Société de Gestion. Il n'y aura ni répartition géographique, ni sectorielle prédefinie.

Jusqu'à 10% de l'actif net du Fonds sera investi en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive européenne 2009/65/CE, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE et en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Dans la limite d'une fois l'actif, Le Fonds pourra investir sur les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels (futures, options) négociés sur les marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français ou étrangers dans un but de couverture ou d'exposition aux risques de taux, de change, de crédit, d'action, y compris sur indices actions, notamment dans le but de construire des convertibles composées. Le gérant pourra utiliser, à titre de couverture du risque de crédit uniquement, des *credits default swap* (CDS) indiciel dans la limite de 5%. Le gérant pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille afin que le risque de change reste limité à 10% (change à terme, swap de change). L'ensemble des opérations sera limité à la réalisation de l'objectif de gestion. Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps.

L'exposition maximale sera limitée à 100% de l'actif net aux moyens de titres en direct, de produits dérivés et, à titre accessoire d'OPC.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit des Gates) peut être mis en œuvre par la Société de Gestion. Pour plus d'informations sur ce mécanisme, veuillez-vous reporter à la rubrique « Dispositif de plafonnement des rachats (Gates) » du prospectus, disponible sur <http://am.oddo-bhf.com>.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.  
Durée de placement recommandée : 3 ans

#### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

#### Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 :

Le Fonds présente un niveau de risques moyen dû à sa politique d'investissement en titres de créances dont une majorité d'obligations convertibles ou échangeables en actions. Le Fonds est géré de manière à conserver une sensibilité aux actions inférieure à 75%.

#### Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

**Risque de crédit:** il représente le risque de dégradation de la qualité de la signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.

**Risque de liquidité:** Le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

**Risque de contrepartie:** risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

## FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

### Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

### Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,50 %
----------------	--------

### Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

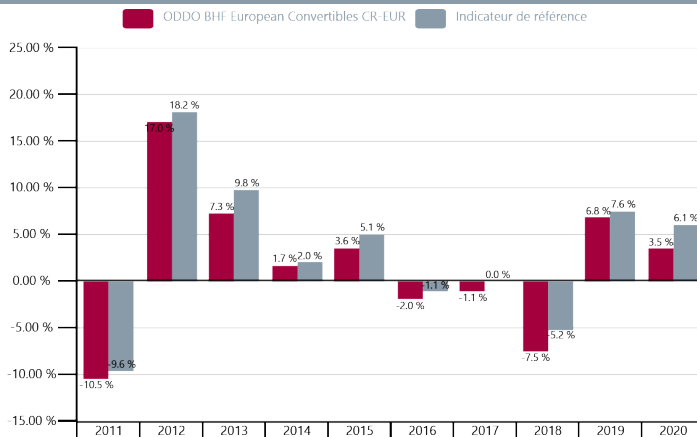
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en juin 2020.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com).

## PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 12/04/2006.

La devise de référence est EUR.

Ce Fonds a été créé par absorption de la SICAV Cyril Convertibles. En conséquence, les performances annoncées prennent en compte les performances du portefeuille de ladite SICAV.

Jusqu'au 31/01/2014, l'indicateur de référence était le ECI zone euro calculé coupons nets réinvestis.

Du 31/01/2014 au 03/04/2018, l'indicateur de référence était le UBS Europe Focus Hedged Convertible Bond Index (EUR), qui a été renommé Thomson Reuters Europe Focus Hedged Convertible Bond Index le 10/07/2014.

A compter du 03/04/2018, l'indicateur de référence est le Exane ECI Euro Index.

## INFORMATIONS PRATIQUES

**Dépositaire :** ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds tels que le prospectus (Français, Anglais) et les documents périodiques (Français, Anglais) sont disponibles sur [am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com) ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion ([am.oddo-bhf.com](http://am.oddo-bhf.com)) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. Le Prospectus, le(s) Document(s) d'Informations Clés aux Investisseurs (DICI), le Règlement ainsi que les rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais auprès du Représentant et Service de Paiement pour la Suisse, RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich.

La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

### Fiscalité :

Le Fonds peut servir de support de contrats d'assurance-vie.

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 12/04/2021.